



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2024

Excusés : G. Baillon, M. Solari, F. Haas

ORDRE DU JOUR DETAILLE

- AS : Informer du dépôt d'une question écrite de M. Laurent Ulrich, qui sera traitée au point correspondant de l'ordre du jour.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2023

PV approuvé par 20 oui et 1 abstention

2. Communications du Bureau du Conseil municipal

- **AS** - Pour les délibérations qui seront votées ce soir, le délai référendaire débutera le 22 février et s'achèvera le 2 avril 2024.
- **AS** – Rappel : Invitation à la visite des Ateliers Blandenier le lundi 6 mai à 14h00. Inscriptions d'ici demain auprès de Patricia Merad.
- **AS** – Rappel : Cérémonie des Promotions citoyennes le mercredi 28 février à 18h30 à l'Espace Vélodrome. Inscriptions auprès de Patricia Merad.

3. Communications du Conseil administratif

4. Rapports des commissions :

- a) Sociale et enfance du 18 janvier (*R.Di Giorgio*)
- b) Environnement et infrastructures du 22 janvier (*P. Rochetin*)
- c) Culture du 29 janvier (*N. Lenoir*)
- d) Finances du 1^{er} février (*C. Stauder*)
- e) Sécurité du 5 février (*A. de Mitri*)
- f) Aménagement et nouveaux quartiers du 5 février (*C. Epenoy*)

Rappel : Les rapports ne sont plus lus en séance.

5. Propositions du Conseil administratif

A. Projets de délibération

a) D 129-2023 R : Crédit d'engagement de 3 100 000 F en vue de confier des mandats d'assistant à maîtrise d'ouvrage et d'appui juridique pour le pilotage et le développement des équipements sportifs et culturels de la pièce D aux Cherpines à Plan-les-Ouates

- **Le Conseil municipal a accepté d'entrer en matière** sur cette délibération le 12 décembre 2023. Elle a été renvoyée en commission **Environnement et infrastructures** qui a émis dans sa séance du 22 janvier un **préavis favorable par 6 oui et 2 abstentions** et en commission **Finances** qui a émis dans sa séance du 1^{er} février un **préavis favorable à l'unanimité**.
- **Complément d'information du CA ?**
- **Discussion du CM**
Clôture de la discussion si la parole n'est plus demandée (veiller si possible à ne pas refaire les discussions qui ont eu lieu en commission)
- **Vote des éventuels amendements au projet D 129-2023 R**
- **Vote du projet de délibération**

Majorité simple -> la présidente ne vote pas.

La délibération D 129-2023 est acceptée par 19 oui et 2 abstention

b) D 133-2024 P : Crédit d'engagement de 550 000 F destiné à la couverture par une bulle de deux terrains de tennis en terre battue synthétique au centre sportif des Cherpines à Plan-les-Ouates

- **Entrée en matière** – vote du Conseil municipal = **Unanimité**
- **Complément d'information du CA ?**
- *Le Bureau préconise un renvoi en commission Environnement et infrastructures et Finances*
- **Discussion du CM puis vote**
- **Selon proposition des CM, faire voter le renvoi en commission** avec le choix de la commission.
- **Si refus** -> vote sur le siège

Majorité simple -> la présidente ne vote pas.

La délibération D 133-2024 est renvoyée en commissions Environnement et infrastructures et Finances à l'unanimité

c) D 134-2024 P : Crédit d'engagement de 140 000 F en vue de la réalisation de deux terrains de Padel tennis provisoires au stade des Cherpines à Plan-les-Ouates

- **Entrée en matière** – vote du Conseil municipal = **Unanimité**
- **Complément d'information du CA ?**
- *Le Bureau préconise un renvoi en commission Sports, Environnement et infrastructures et Finances*
- **Discussion du CM puis vote**

- **Selon proposition des CM, faire voter le renvoi en commission** avec le choix de la commission.
- **Si refus** -> vote sur le siège

Majorité simple -> la présidente ne vote pas.

P. Rochetin propose un vote sur le siège : Refusé par 12 non, 8 oui et 1 abstention

La délibération D 134-2024 est renvoyée en commissions Sports, Environnement et infrastructures et Finances à l'unanimité

d) **D 135-2024 P : Autoriser les mutations parcellaires qui seront réalisées en 2 étapes sur le secteur du Mail 2000, parcelles N° dp 6'719, 6'759, dp 6'796, 7'416, 10'115, 15'440 et 16'228, à Plan-les-Ouates.**

- **Entrée en matière** – vote du Conseil municipal = **Unanimité**
- **Complément d'information du CA ?**
- *Le Bureau préconise un renvoi en commission Aménagement et nouveaux quartiers*
- **Discussion du CM puis vote**
- **Selon proposition des CM, faire voter le renvoi en commission** avec le choix de la commission.
- **Si refus** -> vote sur le siège

Majorité qualifiée -> la présidente doit voter.

D. Thorimbert et P. Torri proposent un vote sur le siège : Accepté à l'unanimité

La délibération D 135-2024 est acceptée à l'unanimité (22 oui)

e) **D 136-2024 P : Crédit d'engagement de 110 000 F pour l'augmentation de la capacité d'accueil du nombre de Conseillers municipaux dans la salle du Conseil municipal, sise dans le bâtiment de liaison de la Mairie de Plan-les-Ouates.**

- **Entrée en matière** – vote du Conseil municipal = **Unanimité**
- **Complément d'information du CA ?**
- *Le Bureau préconise un renvoi en commission Environnement et infrastructures et Finances*
- **Discussion du CM puis vote**
- **Selon proposition des CM, faire voter le renvoi en commission** avec le choix de la commission.
- **Si refus** -> vote sur le siège

Majorité simple -> la présidente ne vote pas.

La délibération D 136-2024 est renvoyée en commissions Environnement et infrastructures et Finances à l'unanimité

6. Propositions du Conseil municipal

A. Motions

a) M 39-2023 R : Pour la mise en place d'un projet « Mobilité douce dans le périmètre de la ZIPLO et du futur centre sportif »

- **Le Conseil municipal a accepté d'entrer en matière** sur cette motion le 14 novembre 2023. Elle a été renvoyée en commission **Sécurité** qui a émis dans sa séance du 27 novembre, un **préavis par 3 oui, 3 non et 3 abstentions** et en commission **Environnement et infrastructures** qui n'a pas émis de préavis. Les motionnaires ont proposé de retirer la motion pour la travailler.
- **Ouverture de la discussion**
Clôture de la discussion si la parole n'est plus demandée
- **Vote du projet de motion**

Majorité simple -> la présidente ne vote pas.

Le PLR confirme le retrait de cette motion.

7. Questions

- **Question écrite QE 06-2024 de Laurent Ulrich :**

Travailleurs frontaliers « permis G » : Combien y a-t-il d'employés titulaires du permis G, par service, dans la commune de Plan-les-Ouates et combien ont été engagés dans les 3 dernières années ?

Cette question est lue par son auteur. XM informe que le CA prévoit de faire une présentation générale de l'administration avec les différentes statistiques, dont la provenance des collaborateurs, en mars ou avril 2024 et il suggère à M. Ulrich d'attendre cette présentation.

M. Favre : Secteur entre la salle communale et la Place des Aviateurs : il relève que c'est très noir et que même lui ne se sent pas en sécurité. Il demande de voir la possibilité d'éclairer un peu plus ce secteur. MRZ prochaine séance.

S. Dupraz : Concernant Antigél, suite à la délibération votée pour 47 000 F, il aimerait savoir quel a été le financement des autres communes et combien ça coûte au final à PLO. XM répondu.

S. Dupraz : A reçu des remarques d'habitants concernant l'interdiction de fumer aux arrêts de bus et il demande où en est la mise en place des pictogrammes car les gens n'ont pas l'air de savoir que la loi a changé. FM répondu.

P. Rochetin : Concernant la piste cyclable sur la route de Base quand on vient de Perly en direction de Lancy, il y a un petit panneau qui encourage les cyclistes à tourner à droite dans le chemin de la Mère-Voie, mais on aurait pu imaginer un marquage au sol pour que ce soit plus visible et éviter que les cyclistes partent tout droit. MRZ répondu, le marquage a été demandé.

P. Rochetin : Informe que le chemin du Pont-du-Centenaire depuis la route de Base en direction du stade des Cherpines, est entouré de barrières métalliques assez hautes et, le long du stade, il y a un cheminement piétons et cyclistes qui d'une part est difficile à trouver et d'autre part, il n'y a pas une seule lumière sur ce tronçon et il trouve que c'est très dangereux. C'est très bien d'avoir un plan lumière qui fait sens, mais au final dans certaines situations, il estime que l'on a perdu tout bon sens. MRZ répondu. Les services ont déjà été avisés pour faire le nécessaire.

B. Soulier : A reçu des doléances d'habitants concernant la promenade depuis la Mairie en direction des Lutins où il n'y a pas de lumières du tout, idem concernant le haut du Mail en direction du chemin du Clos. MRZ en prend note car une lumière sur deux devrait être allumée, cela ayant été confirmé par une décision du CA. MRZ prochaine séance.

N. Ruegger : Tout d'abord, elle félicite la commune pour l'organisation de la manifestation « La solidarité dans tous ses états » avec une mixité des événements et la diversité des personnes présentes. Elle salue également l'initiative d'avoir organisé une activité autour de la fresque du climat. Néanmoins, elle se questionne sur les apéritifs organisés par la commune qui ne semblent pas en adéquation avec les principes durables de la commune et il lui semble aussi que la commune a une charte d'achats qui englobe les produits alimentaires. Elle demande donc s'il est envisageable de proposer dorénavant plutôt de l'eau du robinet, des jus de fruits locaux et sinon au moins de proposer du jus d'orange labellisé Fairtrade et idéalement d'origine biologique. XM confirme qu'il y a une charte qui n'est pas si simple à mettre en pratique avec nos prestataires, mais il va regarder ce qu'il en est pour faire en sorte que dans le cadre de la solidarité on soit raccord à tous points de vues. XM prochaine séance.

E. Chenaux-Bourquin : Revient sur les problèmes de lumières et indique qu'il n'y a pas de lumières au chemin du Clos et que c'est très noir. MRZ prochaine séance.

A. de Mitri : Remercie tout d'abord le Groupement intercommunal d'avoir augmenté le chauffage dans l'école, les conditions de travail sont plus agréables. Concernant le chemin de l'Essartage en direction de l'autoroute, elle relève qu'en vélo pour tourner à gauche en direction de la route de chantier, il faut passer un genre de petit trottoir à angle droit et c'est un peu dangereux. Elle demande s'il serait possible d'aplanir un peu ce trottoir. Elle espère également que cette route de chantier soit un jour aménagée dans un sens ou dans l'autre pour permettre à nos habitants de PLO de rejoindre le centre de PLO. MRZ prochaine séance.

8. Divers

B. Soulier : Fait part de l'inquiétude de certains habitants de la route du Vélodrome 84. En effet, cela fait plusieurs soirs que des jeunes s'installent et « deal » dans le garage. Les habitants n'osent plus appeler la police car ils ont peur des représailles. FM répond que la police ne donne pas les noms des gens qui appellent. XM répond que deux services sont concernés, le SPM et le SASJ et il prend volontiers des informations pour organiser éventuellement des tournées. FM précise que c'est un garage privé.

N. Ruegger : Fait un point de situation sur le toilettage du Règlement du Conseil municipal. Les chefs de groupe se sont réunis le 1^{er} février et le projet est à bout touchant. Une séance se tiendra encore le 7 mars prochain avant le Bureau et elle espère que le projet pourra être finalisé et se réjouit d'en débattre ensuite au Conseil municipal.

Clôture de la séance. 21h26.

Questions du public.

M. Bruno Buchs : Distillerie de Saconnex-d'Arve. Suite au crédit voté à l'époque, il aimerait connaître le décompte final de ce projet, soit le total de l'investissement, le montant de l'amortissement annuel, quel est le loyer qui est retiré de cet amortissement, quelles sont les charges annuelles payées par la commune et quel est le taux de rendement net de cet investissement ? Egalement, est-ce que les loyers des occupants sont indexés ? MRZ demande à M. Buchs d'attendre le prochain CM afin de pouvoir lui apporter toutes les réponses.

D'autre part, par rapport à la politique en matière de santé publique, M. Buchs aimerait savoir si cela fait du sens de financer une distillerie. MRZ répondu. Il donne quelques explications sur cette acquisition qui a été faite avant tout pour des questions patrimoniales.

M. Bruno Buchs : Aimerait savoir ce qu'il en est des mesures de sécurité dans les écoles suite aux incidents survenus en France. Il avait déjà posé la question et demande si le CA a pu se renseigner entre temps. D'autre part, concernant le projet du SEM dans notre abri PC, il demande si des mesures particulières sont prises au niveau des écoles comme cela a été fait à Thônex avec des patrouilles qui tournent. XM avait déjà mentionné les procédures AMOC, mais il va voir ce qu'il en est pour pouvoir donner plus de renseignements lors de la prochaine séance.

13.02.2024 – P. Merad